Province de Québec Municipalité de Bristol 8 septembre, 2015

À la séance régulière du Conseil de Bristol tenue à l’hôtel de ville le 8 septembre 2015 à 20h00, étaient présents le Maire Brent Orr, et les Conseillers Phillip Holmes, Tyler Sally, Colette O’Malley, Greg Graham et Debbie Kilgour. Brian Drummond n’a pu y assister.

**(15-09-156)** Il est proposé par la Conseillère O’Malley que le procès verbal de la séance su 4 août soit adopté comme présenté. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(15-09-157)** Il est proposé par le Conseiller Sally que l’ordre du jour soit adopté avec des ajouts. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(15-09-158) Règlement de zonage # 264 – Changement de zonage**

**CONSIDÉRANT** que des revenus de taxes additionnels peuvent être réalisés par la vente de lots à des particuliers;

**CONSIDÉRANT** que les lots riverains disponibles sont inadéquats pour des terrains de camping dans la municipalité;

**CONSIDÉRANT** que le Règlement # 305 (PPCMOI) est en place pour de futurs changements si nécessaire;

**CONSIDÉRANT** que d’autres usages commerciaux et touristiques sont autorisés dans cette zone et y demeurent;

**IL EST DONC RÉSOLU** et proposé par la Conseillère Kilgour de procéder avec le changement de zonage pour retirer l’usage de terrain de camping de la zone RT 201 du règlement de zonage # 264. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(15-09-159)** Il est proposé par le Conseiller Holmes d’adopter le second projet de projet particulier # 305-01-15 pour Pearlcrest dans le cadre du Règlement # 305 Concernant les projets particuliers de construction, modification ou occupation d’un immeuble. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(15-09-160)** Il est proposé par la Conseillère Kilgour d’accepter la soumission de 4099982 Canada Inc. O/A Kelly Brothers Equipment Rentals pour l’entretien des chemins pour l’hiver 2015-2016 consistant à 81.77 km au nord de la Route 148 à un coût de 1810.86$ par km, taxes incluses. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(15-09-161)** Il est proposé par le Conseiller Sally d’accepter la soumission de Trevor Murdock pour le déneigement à la caserne # 2 située au 11 Eleventh Line pour un montant de 750.00$, taxes en sus, pour la saison 2015-2016é Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(15-09-162)** Il est proposé par le Conseiller Sally d’accepter la soumission de Construction Edelweiss pour le pavage d’une section de 360 m du chemin Cemetery pour un montant de 67,801.68$, taxes incluses. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(15-09-163)** Il est proposé par le Conseiller Holmes de procéder à l’embauche d’un laboratoire avec la soumission la plus basse pour le contrôle de qualité pour le chemin Cemetery quand les soumissions seront demander. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(15-09-164) Résidences multi familiales**

**CONSIDÉRANT** les centres locaux ont atteint leur capacité et ne peuvent assurer un développement adéquat de la municipalité;

**CONSIDÉRANT** que 80% de la municipalité est limitée par des terres agricoles;

**CONSIDÉRANT**  que le projet est conforme avec le schéma d’aménagement de la MRC;

**CONSIDÉRANT**  qu’un nombre limité de lots peuvent rencontrer la réglementation en vigueur seulement. Des subdivisions antérieures et des lots vacant dans les centres locaux actuels sont considérés non viable pour de nouvelles constructions;

**CONSIDÉRANT**  que des réglementations et limites spécifiques pour des résidences multi familiales présenteront différents types de projets comme de nouvelles subdivisions et toute conversion de bâtiments existants;

**CONSIDÉRANT**  que les conditions considéreront aussi la réglementation concernant les systèmes septiques et les dispositions sous l’autorité municipale;

**CONSIDÉRANT**  que les résidences multi familiales ne sont pas permises dans les limites des terres agricoles et dans les îlots déstructurés;

La proposition de l’agrandissement des centres locaux:

1. À l’est de Norway Bay – Zone RT-303 (au sud du chemin Second Line Seulement)
2. Lot 13B, Rang 1
3. Lot 14, Rang 1
4. À l’ouest de Norway Bay - Zone RT-302 (Au sud du chemin River seulement)
5. Lot Pt-7B, Rang 1
6. Lot Pt-7C, Rang 1
7. Lot 7A, Rang 1
8. Au sud du village de Bristol – Zone RT-302
9. Lot Pt-4A, Rang 1

**IL EST DONC RÉSOLU** et proposé par le Conseiller Holmes de présenter à la MRC Pontiac, un projet d’agrandissement pour établir les limites des centres locaux dans le village de Bristol et Norway Bay pour un développement à long terme de la municipalité. Le projet inclura aussi l’intégration des résidences multi familiales dans les limites de la densité résidentielle (centre locaux). Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(15-09-165)** Il est proposé par le Conseiller Graham que le Conseil autorise la demande de Terrence McKay et Cynthia Carty pour leur propriété identifiée comme la partie du lot 27, Rang 3, pour subdiviser et vendre une portion à Colton Keon, et garder une portion de 7650.5 m2 autour de la résidence, identifié sur le plan d’arpentage minute # 26424. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(15-09-166)** Il est proposé par le Conseiller Holmes d’accorder une dérogation mineure pour les constructions situées au 112 chemin River et 2 Croissant Annabelle. Ces demandes de dérogations mineures ont été présentées en raison de non conformité de marge de recul de la construction existante. Le bâtiment à 112 chemin River indique une marge avant de 7.36 mètres et le bâtiment à 2 croissant Annabelle indique une marge avant de 6.15 mètres et une marge latérale de 1.57 mètres. Selon le Règlement de zonage # 264, article 4.2.3 les marges de recul doivent être de 8 mètres pour la marge avant et de 2 mètres pour les marges latérales et arrières. Autoriser ces dérogations mineures permet ces marges de recul comme décrites ci-dessus. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

La Conseillère O’Malley donne un avis de motion pour introduire un règlement concernant un remboursement pour le kilométrage des employés.

Le Conseiller Sally donne un avis de motion pour introduire un règlement concernant les compensations pour le Maire remplaçant qui assiste aux séances des maires.

**(15-09-167)** Il est proposé par le Conseiller Graham d’envoyer trois invitations pour des soumissions pour les améliorations proposées pour le chemin d’Aylmer. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter,

**(15-09-168)** Il est proposé par la Conseillère O’Malley d’approuver l’installation de deux enseignes sur le chemin Ragged Chute pour la commémoration de Grant Beattie, au printemps 2016. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

Le Conseiller Sally donne un avis de motion pour amender le Règlement des nuisances # 306 pour inclure des dispositions concernant le trappage.

**(15-09-169)** Il est proposé par le Conseiller Holmes de demander un estimé pour les modifications potentielles pour les espaces de la bibliothèque et la salle du Conseil. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(15-09-170)** Il est proposé par le Conseiller Graham de demander des informations du Ministère de l’immigration et citoyens concernant la contribution pour les gens de la Syrie. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

Je, Christina Peck, Directrice générale de la Municipalité de Bristol, certifie qu’il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses ci-dessous.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Christina Peck, Directrice générale

**(15-09-171)** Il est proposé par la Conseillère Kilgour que les factures totalisant 124 546.13$ soient payées pour le mois d’août. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(15-09-172)** Il est proposé par le Conseiller Sally d’accepter les états financiers pour le mois de juillet. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(15-09-173)** Il est proposé par le Conseiller Graham de soit acheter ou tamiser 2000 tonnes de sable pour l’entretien des chemins pour l’hiver. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

**(15-09-174)** Il est proposé par la Conseillère O’Malley de lever la séance. Adoptée. Le Maire s’abstient de voter.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Maire Brent Orr Directrice générale Christina Peck